## REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE: COMMUNE (1)** 

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET: 21640152100010

POSTE COMPTABLE: TRESORERIE DE NAY-MORLAAS

M. 57

Budget primitif Voté par nature

BUDGET: Principal (3)

**ANNEE 2025** 

<sup>(1)</sup> Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

<sup>(2)</sup> A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

<sup>(3)</sup> Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# **Sommaire**

1 - Informations generales	
A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8
II - Présentation générale du budget	
A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19
III - Vote du budget	
	21
A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	44
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	46
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	49
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	54
IV - Annexes	
A - Présentation croisée	
A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
B - Annexes patrimoniales	
B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	56
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	57
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	61
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	63
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Dette pour financer remprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	64
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	65
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	68
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	69
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	70
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	71
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	72
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	73
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	74
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	75

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	2047

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	929,21

	Informations financières – ratios	Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	693,73
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	793,13
3	Dépenses d'équipement brut / population	249,86
4	Encours de dette / population (2) (3)	213,44
5	DGF / population	58,62
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3942
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,9151
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,3150
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,2691
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1253

<sup>(1)</sup> A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

<sup>(2)</sup> Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1 er janvier N.

<sup>(3)</sup> L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

<sup>(4)</sup> Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	[
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- I L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
  - Fonctionnement : 7,50 %
  - Investissement: 7,50%
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).
- VI La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.
- VII Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif (6).
- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
  - sans reprise des résultats de l'exercice N-1;
  - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
  - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)	
TOTAL DU BUDGET	2 153 451,53	2 601 123,07	-201 549,59		
Investissement	845 188,52	962 636,16	(3) -592 383,26	A2 -474 935,62	
Fonctionnement	1 308 263,01	1 638 486,91	(4) 390 833,67	A3 721 057,57	

	RESTES A REALISER N-1					
		Dépenses	Recette	es		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II	50 596,07	III + IV	0,00	B1	-50 596,07
Investissement	I	50 596,07	III	0,00	B2	-50 596,07
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00	B3	0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
TOTAL	A1 + B1	195 525,88
Investissement	A2 + B2	-525 531,69
Fonctionnement	A3 + B3	721 057,57

<sup>(1)</sup> État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<sup>(2)</sup> Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(3)</sup> Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

<sup>(4)</sup> Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

## **DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(l) 50 596,07
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	8 752,51
14	Opération d'équipement n° 14	18 265,40
22	Opération d'équipement n° 22	15 972,80
30	Opération d'équipement n° 30	2 182,72
31	Opération d'équipement n° 31	4 033,80
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	1 388,84
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(II) <b>0,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

<sup>(2)</sup> Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT – TOTAL	(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV) <b>0,00</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	АРА	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	Α

		DEPENSES	RECETTES	
VOTE Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)		597 931,31	1 123 463,00	
	+	+	+	
DEDODEO	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	50 596,07	0,00	
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)	
	our solde a excedition de la section à investissement réporte (1)	474 935,62	0,00	
	=	=	=	
	Total de la section d'investissement (2)	1 123 463,00	1 123 463,00	
		DEPENSES	RECETTES	
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 819 066,00	1 623 540,12	
+		+	+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00	
REPORTS	000 Béquitet de fonctionnement vanovié (1)	(si déficit)	(si excédent)	
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	0,00	195 525,88	
	=	=	=	
	Total de la section de fonctionnement (3)	1 819 066,00	1 819 066,00	
	TOTAL DU BUDGET (4)	2 942 529,00	2 942 529,00	

<sup>(1)</sup> A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

- (2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.
- (3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.
- (4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)  Chapitre(s)		Montant
Numéro	Libellé	Gnaphi o(o)	
	_	0,00	
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
		0,00	

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)			Montant
Numéro	Libellé	Chapitre(s)	
		0,00	
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

<sup>(1)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(2)</sup> L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

#### **DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	0,00	9 417,38	5 000,49	5 000,49	14 417,87
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	1 388,84	11 402,16	11 402,16	12 791,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	0,00	39 789,85	506 472,28	506 472,28	546 262,13
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses d'équipement	0,00	50 596,07	522 874,93	522 874,93	573 471,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	65 711,38	65 711,38	65 711,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses financières	0,00	0,00	68 211,38	68 211,38	68 211,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses réelles d'investissement	0,00	50 596,07	591 086,31	591 086,31	641 682,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		6 845,00	6 845,00	6 845,00
	es dépenses d'ordre tissement	0,00		6 845,00	6 845,00	6 845,00
TOTAL 0,00 50 596,07 597 931,31 597 931,31						648 527,38
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE					474 935,62	
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 123 463,00	
			TOTAL DES DEPE	ENSES D'INVESTISSE	MENT CUMULEES	1 123

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(5)</sup> A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

<sup>(6)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(7)</sup> DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

<sup>(8)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

## **RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	186 769,31	186 769,31	186 769,31
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	525 531,69	525 531,69	525 531,69
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	320,00	320,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	712 621,00	712 621,00	712 621,00
45	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles d'investissement	0,00	0,00	717 621,00	717 621,00	717 621,00
			,			
021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		381 822,00	381 822,00	381 822,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00	381 822,00	381 822,00	381 822,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	0,00	17 175,00	17 175,00	17 175,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	6 845,00	6 845,00	6 845,00
Total d	les recettes d'ordre d'investissement	0,00	405 842,00	405 842,00	405 842,00

TOTAL 0,00	0,00	1 123 463,00	1 123 463,00	1 123 463,00
------------	------	--------------	--------------	--------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 123 463,00

## Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)

398 997,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

<sup>(6)</sup> Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

<sup>(7)</sup> Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

- (8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (10) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DI 041 = RI 041.
- (11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.
- (13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

## **DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	1	1	DE FONCTION	INCIVICIA I	<u> </u>	
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	496 189,00	496 189,00	496 189,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00	559 900,00	559 900,00	559 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	158 294,00	158 294,00	158 294,00
016	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	186 984,00	186 984,00	186 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total de	es dépenses de gestion courante	0,00	0,00	1 401 367,00	1 401 367,00	1 401 367,00
66	Charges financières	0,00	0,00	18 187,00	18 187,00	18 187,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		15,00	15,00	15,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		0,00	0,00	1 420 069,00	1 420 069,00	1 420 069,00
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		381 822,00	381 822,00	381 822,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		17 175,00	17 175,00	17 175,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	les dépenses d'ordre de nnement	0,00		398 997,00	398 997,00	398 997,00
	TOTAL	0,00	0,00	1 819 066,00	1 819 066,00	1 819 066,00

|--|

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULE	ES 1 819 066,00
---	-----------------

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

<sup>(2)</sup> Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

<sup>(3)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(4) DF 023 = RI 021; DI 040 = RF 042; RI 040 = DF 042; DF 043 = RF 043.

<sup>(5)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

#### RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)		
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00		
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	121 830,00	121 830,00	121 830,00		
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	333 628,00	333 628,00	333 628,00		
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	987 196,00	987 196,00	987 196,00		
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	145 342,00	145 342,00	145 342,00		
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	27 576,00	27 576,00	27 576,00		
Total de	es recettes de gestion courante	0,00	0,00	1 622 572,00	1 622 572,00	1 622 572,00		
76	Produits financiers	0,00	0,00	2,12	2,12	2,12		
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00		
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		466,00	466,00	466,00		
Total des recettes réelles de fonctionnement         0,00         0,00         1 623 540,12         1 623 540,12				1 623 540,12				
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00		
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00		
Total des recettes d'ordre de 0,00 0,00 fonctionnement					0,00			
TOTAL 0,00 0,00 1 623 540,12 1 623 540,12						1 623 540,12		
						+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						195 525,88		
						=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						1 819 066,00		

## Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL	
DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION	398 997,00
D'INVESTISSEMENT (6)	

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
- (2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.
- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- $(4) \ DF\ 023 = RI\ 021\ ; DI\ 040 = RF\ 042\ ; RI\ 040 = DF\ 042\ ; DF\ 043 = RF\ 043.$
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)** 

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 500,00	0,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	65 711,38	0,00	65 711,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	560 680,00		560 680,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	12 791,00	0,00	12 791,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	6 845,00	6 845,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	641 682,38	6 845,00	648 527,38

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	474 935,62
	=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 123 463,00

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	496 189,00		496 189,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	559 900,00		559 900,00
014	Atténuations de produits	158 294,00		158 294,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	186 984,00	0,00	186 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	18 187,00	0,00	18 187,00
67	Charges spécifiques (9)	500,00	0,00	500,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	15,00	17 175,00	17 190,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		381 822,00	381 822,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 420 069,00	398 997,00	1 819 066,00

	·
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
·	

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULE	S 1 819 066,00
---	----------------

 $<sup>(1) \</sup> Y \ compris \ les \ opérations \ relatives \ au \ rattachement \ et \ les \ opérations \ d'ordre \ semi-budgétaires.$ 

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	=
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	186 769,31	0,00	186 769,31
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	5 000,00	0,00	5 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	320,00	0,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	6 845,00	6 845,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		17 175,00	17 175,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		381 822,00	381 822,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement – Total	192 089,31	405 842,00	597 931,31

	т
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
	+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	525 531,69
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 123 463,00

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	7 000,00		7 000,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	121 830,00		121 830,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 628,00		333 628,00
731	Fiscalité locale	987 196,00		987 196,00
74	Dotations et participations (8)	145 342,00		145 342,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	27 576,00	0,00	27 576,00
76	Produits financiers	2,12	0,00	2,12
77	Produits spécifiques (8)	500,00	0,00	500,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	466,00	0,00	466,00
<i>7</i> 9	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	1 623 540,12	0,00	1 623 540,12

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2)		TOTAL
			+
	R 002 RESUL	TAT REPORTE OU ANTICIPE	195 525,88
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FO	NCTIONNEMENT CUMULEES	1 819 066,00

<sup>(1)</sup> Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<sup>(2)</sup> Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées au chapitre 018.

<sup>(4)</sup> Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

<sup>(6)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

<sup>(7)</sup> A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

<sup>(8)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	Α

## **DEPENSES**

	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	50 596,07	0,00	597 931,31	597 931,31	0,00	597 931,31	648 527,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	1 388,84	0,00	11 402,16	11 402,16	0,00	11 402,16	12 791,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	49 207,23	0,00	511 472,77	511 472,77	0,00	511 472,77	560 680,00
Total	des dépenses d'équipement	0,00	50 596,07	0,00	522 874,93	522 874,93	0,00	522 874,93	573 471,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		65 711,38	65 711,38		65 711,38	65 711,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total	des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	68 211,38	68 211,38	0,00	68 211,38	68 211,38
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total	des dépenses réelles	0,00	50 596,07	0,00	591 086,31	591 086,31	0,00	591 086,31	641 682,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			6 845,00	6 845,00		6 845,00	6 845,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00			6 845,00	6 845,00		6 845,00	6 845,00

Ī	D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	474 935,62
- U		

Chapitre	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
	budget		l'assemblée sur	nouvelles	l'assemblée	information,	information,	(RAR N-1 +
	précédent (1)		les AP lors de la			dépenses	dépenses	Vote)
			séance			gérées dans le	gérées hors AP	
		1	budgétaire (2)		II	cadre d'une AP		III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	Α

## **RECETTES**

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	597 931,31	597 931,31	597 931,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	186 769,31	186 769,31	186 769,31
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	320,00	320,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes financières	0,00	0,00	187 089,31	187 089,31	187 089,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	0,00	0,00	192 089,31	192 089,31	192 089,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		381 822,00	381 822,00	381 822,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		17 175,00	17 175,00	17 175,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		6 845,00	6 845,00	6 845,00
Total d	es recettes d'ordre	0,00		405 842,00	405 842,00	405 842,00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	0,00

Affectation au compte 1068 (8) 525 531,69

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I .		II	III = I + II

	Total des recettes d'investiss	ssement cumulées 1 123 46	163,00
--	--------------------------------	---------------------------	--------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
	TOTAL	0,00	50 596,07	0,00	597 931,31	597 931,31	0,00	597 931,31	648 527,38
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	1 388,84	0,00	11 402,16	11 402,16	0,00	11 402,16	12 791,00
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	1 388,84		11 402,16	11 402,16	0,00	11 402,16	12 791,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	49 207,23	0,00	511 472,77	511 472,77	0,00	511 472,77	560 680,00
Total des	dépenses d'équipement	0,00	50 596,07	0,00	522 874,93	522 874,93	0,00	522 874,93	573 471,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00		2 500,00	2 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		65 711,38	65 711,38		65 711,38	65 711,38
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		51 917,00	51 917,00		51 917,00	51 917,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		294,00	294,00		294,00	294,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00	0,00		13 500,38	13 500,38		13 500,38	13 500,38
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	68 211,38	68 211,38	0,00	68 211,38	68 211,38
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	0,00	50 596,07	0,00	591 086,31	591 086,31	0,00	591 086,31	641 682,38
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			6 845,00	6 845,00		6 845,00	6 845,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00			6 845,00	6 845,00		6 845,00	6 845,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			6 845,00	6 845,00		6 845,00	6 845,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

<sup>(4)</sup> Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

<sup>(5)</sup> Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

<sup>(7)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(8)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(9)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

vue a ensemble des chapitres des operations à equipement								
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AP
			0.1.0.1.1.1				d'une AP	
10	MAIRIE		4 385,40	0,00	5 647,00	5 647,00	0,00	5 647,00
11	AMENAGEMENT DU		2 025 170,85	8 752,51	10 000,49	10 000,49	0,00	10 000,49
	CENTRE DU VILLAGE							
12	SALLE POLYVALENTE		37 288,80	0,00	17 449,00	17 449,00	0,00	17 449,00
14	ECOLE COMMUNALE		749 447,86	18 265,40	13 591,60	13 591,60	0,00	13 591,60
15	EGLISE		2 414,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
21	ATELIERS		66 015,19	0,00	11 155,00	11 155,00	0,00	11 155,00
	MUNICIPAUX							
22	VOIRIE COMMUNALE		2 931 833,83	15 972,80	230 351,20	230 351,20	0,00	230 351,20
23	CIMETIERE		75 085,46	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00
25	ACQUISITION FONCIERE		199 521,25	0,00	11 000,00	11 000,00	0,00	11 000,00
26	MATERIEL ET EQUIPEMENTS DIVERS		342 159,17	0,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00
27	FOYER RURAL		249 057,90	0,00	20 648,00	20 648,00	0,00	20 648,00
30	VOIRIE ET RESEAUX		523 832,09	2 182,72	124 501,28	124 501,28	0,00	124 501,28
	DIVERS							
31	BATIMENTS		33 555,88	4 033,80	21 129,20	21 129,20	0,00	21 129,20
	COMMUNAUX DIVERS							
37	MAISON DES		0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00
	ASSOCIATIONS							
40	PARC DE LA MAIRIE		201 816,07	0,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00
	TOTAL		7 390 775,20	49 207,23	511 472,77	511 472,77	0,00	511 472,77

<sup>(1)</sup> Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET					
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2				

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10 LIBELLE : MAIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	4 385,40	a 0,00	5 647,00	b 5 647,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 385,40	0,00	5 647,00	5 647,00
21351	Bâtiments publics	4 385,40	0,00	3 184,00	3 184,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	2 463,00	2 463,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	1
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-5 647,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11 LIBELLE : AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	2 025 170,85	a 8 752,51	10 000,49	b 10 000,49
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	294 338,71	8 752,51	5 000,49	5 000,49
2031	Frais d'études	294 338,71	8 752,51	5 000,49	5 000,49
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	26 814,08	0,00	5 000,00	5 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	23 917,28	0,00	5 000,00	5 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	2 896,80	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 704 018,06	0,00	0,00	0,00
2315	Install., matériel et outill. technique	1 704 018,06	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	72 670,69	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	72 670,69	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	72 670,69	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	j .
Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-18 753,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12 LIBELLE : SALLE POLYVALENTE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	37 288,80	a 0,00	17 449,00	b 17 449,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	37 288,80	0,00	17 449,00	17 449,00
21351	Bâtiments publics	37 288,80	0,00	17 449,00	17 449,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-17 449,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14 LIBELLE : ECOLE COMMUNALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	749 447,86	a 18 265,40	13 591,60	b 13 591,60
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	37 242,45	664,87	0,00	0,00
2031	Frais d'études	37 242,45	664,87	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	712 205,41	17 600,53	13 591,60	13 591,60
2128	Autres agencements et aménagements	15 404,89	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	638 925,89	17 600,53	11 000,00	11 000,00
2138	Autres constructions	28 744,80	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	23 350,53	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	3 184,80	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	1 162,07	0,00	1 500,00	1 500,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 432,43	0,00	837,60	837,60
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	254,00	254,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15 LIBELLE : EGLISE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

#### **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	2 414,00	a 0,00	10 000,00	b 10 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 414,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21351	Bâtiments publics	2 414,00	0,00	10 000,00	10 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-10 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21 LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	66 015,19	a 0,00	11 155,00	b 11 155,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	66 015,19	0,00	11 155,00	11 155,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	28 815,19	0,00	11 155,00	11 155,00
21828	Autres matériels de transport	37 200,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-11 155,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22 LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		2 931 833,83	a 15 972,80	230 351,20	b 230 351,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 931 833,83	15 972,80	230 351,20	230 351,20
2151	Réseaux de voirie	2 889 273,96	15 972,80	230 351,20	230 351,20
21538	Autres réseaux	15 738,64	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	26 821,23	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

		-	(pour information)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		451 871,49	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	451 871,49	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	451 871,49	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ -246 32
---

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23 LIBELLE : CIMETIERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		75 085,46	a 0,00	17 000,00	b 17 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	75 085,46	0,00	17 000,00	17 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21316	Equipements du cimetière	45 879,20	0,00	7 000,00	7 000,00
21318	Autres bâtiments publics	29 206,26	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

	,			-	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
	1				

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-17 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

 $<sup>(6) \</sup> Le \ chapitre\ 204\ {\it ``Comptex Subventions d'équipement versées "" est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.$ 

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

## (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25 LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	199 521,25	a 0,00	11 000,00	b 11 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	199 521,25	0,00	11 000,00	11 000,00
2111	Terrains nus	199 521,25	0,00	11 000,00	11 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	137 205,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	137 205,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	137 205,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$ -11 000,00
--

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

 $<sup>(6) \</sup> Le \ chapitre\ 204\ {\it ``Comptex 204 et 2324.}$ 

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26 LIBELLE : MATERIEL ET EQUIPEMENTS DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

	DEI 211020				
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	291 350,62	a 0,00	9 000,00	b 9 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	291 350,62	0,00	9 000,00	9 000,00
21571	Matériel ferroviaire	96 853,03	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	104 862,21	0,00	6 000,00	6 000,00
21838	Autre matériel informatique	358,80	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 779,20	0,00	3 000,00	3 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	83 497,38	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-9 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27 LIBELLE : FOYER RURAL NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	249 057,90	a 0,00	20 648,00	b 20 648,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	249 057,90	0,00	20 648,00	20 648,00
21318	Autres bâtiments publics	247 399,50	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	1 658,40	0,00	20 648,00	20 648,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

			(pour miormation)		
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	6 368,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	6 368,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-20 648,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30 LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	523 832,09	a 2 182,72	124 501,28	b 124 501,28
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	523 832,09	2 182,72	124 501,28	124 501,28
2128	Autres agencements et aménagements	18 295,94	0,00	30 000,00	30 000,00
2151	Réseaux de voirie	241 300,30	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	68 815,01	2 182,72	6 770,40	6 770,40
21538	Autres réseaux	77 130,44	0,00	27 730,88	27 730,88
21568	Autre matériel, outillage incendie	118 290,40	0,00	60 000,00	60 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-126 684,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31 LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	33 555,88	a 4 033,80	21 129,20	b 21 129,20
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	33 555,88	4 033,80	21 129,20	21 129,20
21351	Bâtiments publics	21 042,38	4 033,80	13 129,20	13 129,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	12 513,50	0,00	8 000,00	8 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-25 163,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 37 LIBELLE : MAISON DES ASSOCIATIONS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENS	ES	0,00	a 0,00	2 000,00	b 2 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-2 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

#### (1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40 LIBELLE : PARC DE LA MAIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

## **DEPENSES**

Chap. / art. (2)	Libellé Réalisations cumulées RAR N-1 au 01/01/N		RAR N-1 Propositions Vote de l'a nouvelles		
DEPENS	ES	201 816,07	a 0,00	8 000,00	b 8 000,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	201 816,07	0,00	8 000,00	8 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	181 953,86	0,00	8 000,00	8 000,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	19 862,21	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
	•		•		

			11	· · · · · /	
Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL	RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	с 0,00	0,00	d 0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = $(c + d) - (a + b) (5)$	-8 000,00

<sup>(1)</sup> Ouvrir une page par chapitre d'opération.

<sup>(2)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(3)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(4)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(5)</sup> Indiquer le signe algébrique.

<sup>(6)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL		0,00	597 931,31	597 931,31	597 931,31
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes d'équipement	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	186 769,31	186 769,31	186 769,31
10222	FCTVA	0,00	0,00	147 769,00	147 769,00	147 769,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	39 000,31	39 000,31	39 000,31
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	320,00	320,00	320,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	320,00	320,00	320,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	187 089,31	187 089,31	187 089,31
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des rec	ettes réelles	0,00	0,00	192 089,31	192 089,31	192 089,31
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		381 822,00	381 822,00	381 822,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		17 175,00	17 175,00	17 175,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	0,00		2 269,00	2 269,00	2 269,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			ı		II	III = I + II
28031	Frais d'études	0,00		1 026,00	1 026,00	1 026,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		8 480,00	8 480,00	8 480,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		6 845,00	6 845,00	6 845,00
168758	Dettes - Autres groupements	0,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00		6 845,00	6 845,00	6 845,00
Total des rece	ettes d'ordre	0,00		405 842,00	405 842,00	405 842,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Sauf 165, 166 et 16449.

<sup>(4)</sup> Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

<sup>(5)</sup> Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

<sup>(6)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

<sup>(7)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(8)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(9)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

<sup>(10)</sup> Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	В

## **DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 819 066,00	1 819 066,00	0,00	1 819 066,00	1 819 066,00
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	496 189,00	496 189,00	0,00	496 189,00	496 189,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		559 900,00	559 900,00		559 900,00	559 900,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		158 294,00	158 294,00		158 294,00	158 294,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	186 984,00	186 984,00	0,00	186 984,00	186 984,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	1 401 367,00	1 401 367,00	0,00	1 401 367,00	1 401 367,00
66	Charges financières	0,00	0,00		18 187,00	18 187,00		18 187,00	18 187,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			15,00	15,00		15,00	15,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des	dépenses financières	0,00	0,00	0,00	18 702,00	18 702,00		18 702,00	18 702,00
Total des	dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 420 069,00	1 420 069,00	0,00	1 420 069,00	1 420 069,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			381 822,00	381 822,00		381 822,00	381 822,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			17 175,00	17 175,00		17 175,00	17 175,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00			398 997,00	398 997,00		398 997,00	398 997,00

D002 Résultat reporté ou anticipé (	0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	1 819 066,00
---	--------------

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

## **RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (1)	l		II	III = I + II
	TOTAL		0,00	1 623 540,12	1 623 540,12	1 623 540,12
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	121 830,00	121 830,00	121 830,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	333 628,00	333 628,00	333 628,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	987 196,00	987 196,00	987 196,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	145 342,00	145 342,00	145 342,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	27 576,00	27 576,00	27 576,00
Total des	s recettes de gestion des services	0,00	0,00	1 622 572,00	1 622 572,00	1 622 572,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	2,12	2,12	2,12
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00		466,00	466,00	466,00
Total des	s recettes financières	0,00	0,00	968,12	968,12	968,12
Total des	s recettes réelles	0,00	0,00	1 623 540,12	1 623 540,12	1 623 540,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des	s recettes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

	R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	195 525,88
--	---------------------------------------	------------

Total des recettes de fonction	nement cumulées	1 819 066,00

<sup>(1)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(2)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(3)</sup> Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

<sup>(4)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(7)</sup> Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.



Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	0,00	1 819 066,00	1 819 066,00	0,00	1 819 066,00	1 819 066,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	496 189,00	496 189,00	0,00	496 189,00	496 189,00
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
60621	Combustibles	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
60622	Carburants	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
60623	Alimentation	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00		6 900,00	6 900,00	0,00	6 900,00	6 900,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
60633	Fournitures de voirie	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00	1 500,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61358	Autres	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		28 000,00	28 000,00	0,00	28 000,00	28 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		72 000,00	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00

Chap. / art.	Libellé	Pour mémoire,	RAR N-1	Vote de	Propositions	Vote de	Pour	Pour	TOTAL
(1)		budget précédent (2)		l'assemblée sur les AE lors de la	nouvelles	l'assemblée	information Crédits gérés	information Crédits gérés	(RAR N-1 + Vote)
		precedent (2)		séance			dans le cadre	hors AE	vote
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
617	Etudes et recherches	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00		40,00	40,00	0,00	40,00	40,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00		400,00	400,00	0,00	400,00	400,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
6238	Divers	0,00	0,00		924,00	924,00	0,00	924,00	924,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00		4 400,00	4 400,00	0,00	4 400,00	4 400,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00		5 300,00	5 300,00	0,00	5 300,00	5 300,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		25,00	25,00	0,00	25,00	25,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00	10 500,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
63512	Taxes foncières	0,00	0,00		3 700,00	3 700,00	0,00	3 700,00	3 700,00
012	Charges de personnel et frais	0,00	0,00		559 900,00	559 900,00		559 900,00	559 900,00
	assimilés (4) (5)								
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	0,00		350,00	350,00		350,00	350,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00		6 800,00	6 800,00		6 800,00	6 800,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00		273 000,00	273 000,00		273 000,00	273 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00		8 200,00	8 200,00		8 200,00	8 200,00
64113	NBI	0,00	0,00		5 400,00	5 400,00		5 400,00	5 400,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00		44 500,00	44 500,00		44 500,00	44 500,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00		38 000,00	38 000,00		38 000,00	38 000,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00		3 500,00	3 500,00		3 500,00	3 500,00
6415	Congés payés	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		4 050,00	4 050,00		4 050,00	4 050,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00		53 000,00	53 000,00		53 000,00	53 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00		92 000,00	92 000,00		92 000,00	92 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1	budgétaire (3)		II	d'une AE		III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	0,00	0,00		1 900,00	1 900,00		1 900,00	1 900,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00		18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	0,00	0,00		1 100,00	1 100,00		1 100,00	1 100,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00		1 500,00	1 500,00		1 500,00	1 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		158 294,00	158 294,00		158 294,00	158 294,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		158 294,00	158 294,00		158 294,00	158 294,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	186 984,00	186 984,00	0,00	186 984,00	186 984,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		66 000,00	66 000,00	0,00	66 000,00	66 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00		5 500,00	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00
65315	Formation	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		65,00	65,00	0,00	65,00	65,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		18 083,00	18 083,00	0,00	18 083,00	18 083,00
657348	Subv. fonct. autres communes	0,00	0,00		1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
657358	Subv. fonct. autres groupements	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65736211	Subv. BA/régie admin. sans ps.morale	0,00	0,00		39 034,00	39 034,00	0,00	39 034,00	39 034,00
65736221	Subv. BA/régie indus.com. sans ps.morale	0,00	0,00		27 603,00	27 603,00	0,00	27 603,00	27 603,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	0,00	0,00		5 349,00	5 349,00	0,00	5 349,00	5 349,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		11 500,00	11 500,00	0,00	11 500,00	11 500,00
65811	Droits d"utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
65818	Autres	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00
65888	Autres	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
Total des d	dépenses de gestion des services	0,00	0,00	0,00	1 401 367,00	1 401 367,00	0,00	1 401 367,00	1 401 367,00
66	Charges financières	0,00	0,00		18 187,00	18 187,00		18 187,00	18 187,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		15 087,00	15 087,00		15 087,00	15 087,00
6618	Intérêts des autres dettes	0,00	0,00		3 100,00	3 100,00		3 100,00	3 100,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00		500,00	500,00		500,00	500,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			15,00	15,00		15,00	15,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	0,00			15,00	15,00		15,00	15,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des d	charges financières et spécifiques	0,00	0,00	0,00	18 702,00	18 702,00		18 702,00	18 702,00
Total des d	dépenses réelles	0,00	0,00	0,00	1 420 069,00	1 420 069,00	0,00	1 420 069,00	1 420 069,00
023	Virement à la section d'investissement	0,00			381 822,00	381 822,00		381 822,00	381 822,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			17 175,00	17 175,00		17 175,00	17 175,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	0,00			17 175,00	17 175,00		17 175,00	17 175,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des d	dépenses d'ordre	0,00			398 997,00	398 997,00		398 997,00	398 997,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

<sup>(4)</sup> Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(5)</sup> Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

<sup>(6)</sup> Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
- (10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	I		II	III = I + II
	TOTAL	0,00	0,00	1 623 540,12	1 623 540,12	1 623 540,12
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	7 000,00	7 000,00	7 000,00
016	АРА	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	121 830,00	121 830,00	121 830,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	90,00	90,00	90,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	640,00	640,00	640,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	0,00	0,00	350,00	350,00	350,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	750,00	750,00	750,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	333 628,00	333 628,00	333 628,00
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	333 628,00	333 628,00	333 628,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	987 196,00	987 196,00	987 196,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	925 827,00	925 827,00	925 827,00
73118	Autres contributions directes	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
73141	Accise sur l'électricité	0,00	0,00	37 369,00	37 369,00	37 369,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	145 342,00	145 342,00	145 342,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	0,00	293,00	293,00	293,00
744	FCTVA	0,00	0,00	18 874,00	18 874,00	18 874,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	1 800,00	1 800,00	1 800,00
74748	Participation autres communes	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	1 700,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	2 675,00	2 675,00	2 675,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	27 576,00	27 576,00	27 576,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	22 776,00	22 776,00	22 776,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote)
		précédent (2)	1	nouvenes	II	=   +
75888	Autres	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
Total des recet	ttes de gestion des services	0,00	0,00	1 622 572,00	1 622 572,00	1 622 572,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	2,12	2,12	2,12
761	Produits de participations	0,00	0,00	2,12	2,12	2,12
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		466,00	466,00	466,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		466,00	466,00	466,00
Total des recei	ttes réelles	0,00	0,00	1 623 540,12	1 623 540,12	1 623 540,12
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recet	ttes d'ordre	0,00		0,00	0,00	0,00

# Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Montant brut Compensation Montant net	0,00
Montant net	0,00

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

<sup>(3)</sup> Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

<sup>(4)</sup> Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

<sup>(5)</sup> Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

<sup>(6)</sup> Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<sup>(7)</sup> Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

<sup>(8)</sup> Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

<sup>(9)</sup> Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

# **B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

	Date de la			Montant des rem	boursements N-1	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Intérêts (3)	Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Circulaire nº NOR: INTB8900071C du 22/02/1989.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

<sup>(3)</sup> Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

## **B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

					Emprunts et		rigine du contrat							
			D-4-					Taux	initial		Pério-		Possibilité	0-15
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					884 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					884 000,00									
A331107U - n° 1 A331107U - n° 2	CAISSE D'EPARGNE CAISSE D'EPARGNE	05/12/2011 04/02/2013		05/03/2012 04/05/2013	700 000,00 184 000,00	C F	EURIBOR EURIBOR	4,560 3,350	4,560 3,350	EUR EUR	T T	P C	N N	A-1 A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

		Emprunts et dettes à l'origine du contrat												
			Date					Taux	initial		Pério-		Possibilité	Caté-
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	gorie d'em- prunt (8)
168 Emprunts et dettes assimilés					191 674,02									
(Total)														
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					191 674,02									
SDEPA	TERRITOIRE D'ENERGIE PYRENEES-ATLANTIQUES	02/07/2008		02/07/2008	191 674,02	F		4,000	4,000	EUR	А	Р	N	A-1
Total général					1 075 674,02									

<sup>(1)</sup> Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine.

<sup>(3)</sup> Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(4)</sup> Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

<sup>(5)</sup> Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

<sup>(6)</sup> Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

<sup>(7)</sup> Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

<sup>(8)</sup> Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(9)</sup> Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

# B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

		Emprunts et dettes au 01/01/N											
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		359 170,29					51 916,93	15 086,03	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		359 170,29					51 916,93	15 086,03	0,00	0,00	
A331107U - nº 1	N	0,00	A-1	319 303,78	12,16	С	EURIBOR	4,560	39 650,25	13 888,63	0,00	0,00	
A331107U - n° 2	N	0,00	A-1	39 866,51	3,33	F	EURIBOR	3,350	12 266,68	1 197,40	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		77 743,33					13 500,38	3 100,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	

						Emprunts	s et dettes au 01/01	/N				
							Taux d'intérêt					
<b>Nature</b> (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		77 743,33					13 500,38	3 100,00	0,00	0,00
SDEPA	N	0,00	A-1	77 743,33	13,49	F		4,000	13 500,38	3 100,00	0,00	0,00
Total général		0,00		436 913,62					65 417,31	18 186,03	0,00	0,00

<sup>(10)</sup> S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

<sup>(11)</sup> Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

<sup>(12)</sup> Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<sup>(13)</sup> Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

<sup>(14)</sup> Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

<sup>(15)</sup> Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

<sup>(16)</sup> Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

<sup>(17)</sup> Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

#### B1.3 - REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

<sup>(2)</sup> Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

<sup>(3)</sup> En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

<sup>(4)</sup> Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

<sup>(5)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(6)</sup> Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

<sup>(7)</sup> Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

<sup>(8)</sup> Montant index ou formule

<sup>(9)</sup> Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

<sup>(10)</sup> Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

## **B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
Inc	dices sous-jacents	Indices zone euro	Indices inflation française	Ecarts d'indices zone euro	Indices hors zone euro et	Ecarts d'indices hors zone	Autres indices
			ou zone euro ou écart entre ces indices		écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	euro	
Structure			ces indices		est un indice nors zone euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	99,99	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné ( <i>cap</i> ) ou encadré ( <i>tunnel</i> )	Montant en euros	436 913,62	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange ( <i>swaption</i> )	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

<sup>(1)</sup> Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

## METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du	
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 150,00 €			
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)		
L	Frais d'études non suivis de réalisation	5	29/05/2013	
L	Frais relatifs aux documents d'urbanisme	10	29/05/2013	
L	Subventions d'équipements versées - bâtiments	10	29/05/2013	
L	Subventions d'équipements versées - installations	15	29/05/2013	
L	Subventions d'équipements versées - mobiliers	5	29/05/2013	

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

# B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS PO	OURVUS SUR EM EN ETPT (4	PLOIS BUDGETAIRES 4)
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		5,00	2,00	7,00	5,57	0,20	5,77
ADJOINT TECHNIQUE	С	4,00	1,00	5,00	4,00	0,20	4,20
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	С	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	С	0,00	1,00	1,00	0,57	0,00	0,57
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	С	0,00	1,00	1,00	0,86	0,00	0,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	2,00	4,00	3,14	0,00	3,14
ADJOINT D'ANIMATION	С	1,00	2,00	3,00	2,14	0,00	2,14
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Sept. 2022)	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)	EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		9,00	5,00	14,00	11,57	0,20	11,77

<sup>(1)</sup> Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple: un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex: CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

<sup>(2)</sup> Catégories : A, B ou C.

<sup>(3)</sup> Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

<sup>(4)</sup> Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travaillet par leur période d'activité sur l'année :

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

#### B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	332-8-5°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	С	TECH	367	0,00	Α	Α
TOTAL GENERAL				0,00		

#### (1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH : Technique.

URB: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social. MS : Médico-social. MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel ANIM: Animation. POL: Police.

POMP: Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois. 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi

332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes

332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial gui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326\_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).

343-1\_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction)

333-1 333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

## LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement					
Délégation de service public (3) (4)									
Détention d'une part du capital	Détention d'une part du capital								
01/09/2021 -	SPL des Pyrénées-Atlantiques	SPL des Pyrénées-Atlantique	Société Anonyme de droit public	500,00					
Garantie ou cautionnement d'un emprunt									
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme									
utres									

<sup>(1)</sup> Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

<sup>(2)</sup> Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

<sup>(3)</sup> Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

<sup>(4)</sup> Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

## LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE BUROS			Etablissement Public	non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

<sup>(1)</sup> Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	IV
ĺ	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

## LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)	
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non	
Lotissement	< Néant >					non	
Service social et médico-social	< Néant >					non	
Service Public Industriel et Commercial	Assainissement Collectif	01/04/2009	01/04/2009		SPIC	non	
Service Public Administratif	Maison de Santé Pluridisciplinaires	15/04/2013	10/04/2013		SPA	non	

<sup>(1)</sup> Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

## DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

## Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	-474 935,62	-474 935,62
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-50 596,07	-50 596,07
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-525 531,69	-525 531,69

# Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	525 531,69	525 531,69
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-525 531,69	-525 531,69
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)  Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

## COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	67 917,38	67 917,38
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	585 766,31	585 766,31
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	517 848,93	517 848,93

<sup>(1)</sup> Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

<sup>(2)</sup> Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

<sup>(3)</sup> Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Depenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

# DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		67 917,38	I 67 917,38
16 Empru	ınts et dettes assimilées (A)	65 417,38	65 417,38
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	51 917,00	51 917,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	13 500,38	13 500,38
Dépenses	s et transferts à déduire des ressources propres (B)	2 500,00	2 500,00
10	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	2 500,00	2 500,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

<sup>(1)</sup> Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

## **RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		585 766,31	III 585 766,31
Ressource	s propres externes de l'année (a)	186 769,31	186 769,31
10222	FCTVA	147 769,00	147 769,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	39 000,31	39 000,31
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
Ressource	s propres internes de l'année (b) (4)	398 997,00	398 997,00
15	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		
27	Autres immobilisations financières		
28	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 269,00	2 269,00
28031	Frais d'études	1 026,00	1 026,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 300,00	1 300,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 100,00	4 100,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	8 480,00	8 480,00
29	Dépréciations des immobilisations		
31	Matières premières (et fournitures) (5)		
33	En-cours de production de biens (5)		
35	Stocks de produits (5)		
39	Dépréciation des stocks et en-cours		
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49	Dépréciation des comptes de tiers		
59	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	381 822,00	381 822,00

<sup>(1)</sup> Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

<sup>(2)</sup> Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<sup>(3)</sup> Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

<sup>(4)</sup> Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes

<sup>(5)</sup> Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.



Libellés		Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale de	s ressources					,	
TICPE (part	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
définie à l'art. 265 du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(majoration définie à l'art. 265 A <i>bis</i> du code des douanes)	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les perm	is de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certifi véhicules	cats d'immatriculation des	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de o pétroliers (1)	Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transp	ort public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'o	ctroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	u droit d'octroi de mer auxquels ums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part département	tale des ressources	•				•	
Taxe d'aménagem	nent	0,00	0,00	0,00 %	0,00	39 000,00	-51,25
Taxe de publicité f	oncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00 %	0,00	23 000,00	-23,33
Taxe sur la conso	mmation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00 %	0,00	37 369,00	-18,15
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale	des ressources					<u>.                                      </u>	
TFPB		3 156 000,00	3,14	24,59 %	0,00	776 060,40	3,14
TFPNB		74 300,00	0,14	40,21 %	0,00	29 876,03	0,13
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation	sur les résidences secondaires	88 300,00	-12,14	9,96 %	0,00	8 794,68	-12,14
TOTAL		3 318 600,00	2,59			914 100,11	-3,57

<sup>(1)</sup> Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

<sup>(2)</sup> Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 17 Nombre de membres présents : 12 Nombre de suffrages exprimés : 14

VOTES:

Pour: 14 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation: 21/03/2025

Présenté par Monsieur le Maire (1), A BUROS, le 26/03/2025

Délibéré par l'assemblée le Conseil Municipal(2), réunie en session ordinaire A BUROS, le 26/03/2025 Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Municipal (2),(3).

M. ARRIBE Michel

M. BRAUSCH Mathias

M. BRUSQUE Gérard

M. CARRERE Thierry

M. FELGATE Eric

M. HARITCHABALET Didier

M. LANDRIEUX Alexis

M. SEVEL Patrick

Mme BOUTONNET Sophie

Mme FERAUD Evelyne

Mme KARKACH Cécile donne pouvoir à Mme BOUTONNET Sophie

Mme LESPORT Annette

Mme OXARANGO Claire donne pouvoir à M. SEVEL Patrick

Mme RAUDE Céline

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 31/03/2025, et de la publication le 31/03/2025 A BUROS, le 31/03/2025

<sup>(1)</sup> Indiquer « la présidente » ou « le président ».

<sup>(2)</sup> Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

<sup>(3)</sup> L'ajout des signataires est désormais facultatif.